

SAINT-ESTEBEN / DONOZTIRI



BULLETTIN MUNICIPAL / Janvier 2022
DONOZTIRIKO HITZA

DONOZTIRI



LE MOT DU MAIRE / AUZAPEZAREN HITZA

A l'occasion de cette nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2022.

Je tiens à remercier tous les acteurs sur notre commune : les agents communaux, les enseignants des écoles, les personnels soignants et intervenants à domicile de nos administrés, les responsables associatifs, les divers intervenants, pour leur implication et leur contribution à la vie et à l'animation de la commune. Sous le bruit et la fureur de cette pandémie, subsiste le courage immuable des gens ; silencieux mais fort ; s'accrochant à la vie en espérant des jours meilleurs. Gardons l'énergie et l'enthousiasme nécessaires pour surmonter la morosité actuelle découlant de la situation sanitaire inédite.

Nous clôturons cette année 2021 par la réalisation de ce bulletin municipal, et restons disponibles pour tout complément d'information.

Rénovation du foyer associatif de Sanokí, lancement des travaux de toiture du mur à gauche, nombreuses réunions en commissions, en visioconférences quand le présentiel n'était plus possible, traitements de situations particulières au regard des protocoles changeants, et multiples rencontres ; tel a été notre programme 2021.

C'est dans cette dynamique que nous continuons d'aller de l'avant, vers la concrétisation de nos projets, avec vous et pour vous.

Nos meilleurs vœux de santé et réussite à tous les Donostírtar !

Urte berri honen kari, Herriko Kontseiluak nirekin bat egiten du 2022rako gure agiantzarik hoberenak opa dizkizuegu.

Eskerrak eman nahi dizkiet gure herriko eragile guziei: herriko langileei, eskolako erakasleei, artatzaileei eta etxeko langintzan ari direnei, elkarteetako arduradunei, eragile desberdinei, herriko bizian eta animazioan izan duten inplikazioarentzat eta ekarpenarentzat. Pandemia honen haserrearen azpian, jendearen kemen aldaezina gelditzen da; isilik baina indartsu; bizitzari atxikitzen egun hobeak goaitatu artean. Atxik dezagun nehoiz ikusi gabeko osasun egoeraren ondoriozko egungo goibeltasuna gaínditzeko beharrezkoa den energia eta ilusioa.

2021. urte hau herriko aldizkari honen ekoizpenarekin bururatuko dugu, eta behar izanez gero zuen entzuteko beti prest segitzen dugu.

Sanokíko elkarte biltokiaren berritzea, ezker paretako teilatu lanen hastea, batzordeen bilera aínitz, aurrez aurrekoa ezinezkoa zenean bideokonferentziak, protokolo aldaketeki buruzko egoera zehatzen tratamendua eta elkarretaratze aínitz; hau zen gure 2021eko programa.

Dinamika horretan segitzen dugu aínizina egiten, gure proiektuak gauzatzeko bidean, zuekin eta zuentzat.

Osasun eta arrakasta gure desiorik onena Donostírtar guziei!

*Régine LARRANDA,
Maire de SAINT-ESTEBEN*

NAISSANCES / SORTZEAK

Céleste MAAS,

Maldan, 130 Iphargainetako bidea, 7 Février 2021

Luna, Jeanne CAILLAUD,

Oihan Aldea, 768 Iphargainetako bidea, 4 Mars 2021

Julia BELLERY ETCHEMAITE,

Aitari esker, 835 Heletako bidea, 14 Septembre 2021

Aines OXARANGO,

Etxegaraia, 34 Etxegaraiko bidea, 13 Octobre 2021

Miguel HARISTOY,

Yara, 907 Arberoako Errepidea, 14 Octobre 2021

Noé, René, Jean LABASTIE,

Harrokabidia, 103 Harrokalde, 06 Décembre 2021



DÉCÉS / HERIOTZAK

Pierre BARHENNE,

Iruitborda, 675 Pikotzalde, 84ans – 22 Janvier 2021

René, Jean SALANNE,

Belilatea, 217 Mentako bidea, 94 ans – 16 Avril 2021

Jean-Bernard MENDILAHATXU,

Bide ondoa, 2853 Bide Nagusia, 75 ans – 23 Avril 2021

Gracianne ETCHEPARE,

Haitzandi-aldean, 620 Ozpindegiko bidea, 48 ans – 7 Mai 2021

Jean, Paul DAMESTOY,

Urkenia, 1180 Arberoako errepidea, 87 ans – 10 Août 2021

Paul-Baptiste CACHENAUT,

Idiartia, 134 Arberoako Errepidea, 81 ans – 13 Octobre 2021

Jean-Louis DAMESTOY,

Arzildea, 317 Lerdatzeko bidea, 79 ans – 29 Décembre 2021

COMPTES 2021 / 2021eko KONTUAK

➤ SECTION DE FONCTIONNEMENT réalisé en 2021

DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
Charges à caractère général (Eau, EDF, Assurances, Voies et Réseaux...)	50 216	Atténuation de charges	5 757
Charges de Personnels	67 356	Produit des Services, domaines	1 472
Autres Charges de Gestion (Indemnités, Contribution Organismes)	77 341	Impôts et Taxes (TH, TF, TP)	176 561
Charges Financières	4 658	Dotations et Subventions (Dotation forfaitaire, solidarité rurale)	70 075
		Revenus immeubles	33 251
TOTAL DÉPENSES	199 481	TOTAL RECETTES	287 116

➤ SECTION D'INVESTISSEMENT réalisé en 2021

DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
Voirie	3 485	Conseil Départemental	10 888
Acquisition Matériel (Ecole : photocopieur, Mairie : Photocopieur, Panneaux signalisation, débroussailleuse)	4 235	Reversement TVA	21 313
Bâtiments communaux (travaux préau : maitrise d'œuvre, étude de sol, entreprises...)	54 882		
Adressage	11 040		
TOTAL DÉPENSES	73 642	TOTAL RECETTES	32 201

Taux des 2 taxes directes locales 2021 2 tokiko zerga zuzenen tasak	Taux 2021 2021 zerga tasa	Bases d'imposition Zergapetze oinarriak	Produits 2021 2021ko ekoizpena
Taxe foncière bâti/funts eraiki zerga : 11.85%	25.32%*	253 400	64 161
Taxe foncière non bâti/funts ez eraiki zerga : 43.31%	43.31%	32 700	14 162
TOTAL / OROTARA			78 323

* A la lecture de leur dernière fiche d'imposition, certains d'entre vous ont pu croire que leur taxe avait doublé, mais il n'en est rien. Il s'agit d'une opération purement mécanique.

Si le choix de l'Etat d'exonérer les ménages de la taxe d'habitation a été une très bonne nouvelle pour tous les foyers, cela a en revanche un impact sur le fonctionnement des communes, dont c'était l'une des principales recettes. Pour compenser cette perte, le gouvernement a décidé de reverser aux communes la part de la taxe foncière qui revenait aux Départements. En effet, jusqu'en 2020, les propriétaires payaient une part communale et une part départementale. À Saint-Esteben, le taux était de 11,85% pour la commune, et 13,47% pour le département. Les deux taux ont été additionnés et équivalent désormais à 25,32%.

INFRASTRUCTURES / AZPI EGITURAK

MAIRIE / HERRIKO ETXEA

CONSEIL MUNICIPAL / HERRIKO KONTSEILU

Le Conseil municipal déplore le décès accidentel de Gracianne Etchepare, qui faisait partie de notre équipe municipale.

Nous avons perdu une précieuse collaboratrice, et une amie ; une belle personne tellement rayonnante qui sera toujours parmi nous par la pensée.



Voici les Commissions municipales actualisées :

Urbanisme (Suivi demandes en mairie, rencontres demandeurs, PLUi)	Duhart Mathias Damestoy Jean-Pierre, Larranda Régine
Délégué secteur Eau et Assainissement	Durruty Jean-Michel Damestoy Jean-Pierre, Duhart Mathias, Biscay Nicolas
Commission sociale (CIAS, portage repas)	Larranda Régine, Petrissans Mailux
SIVU Ikas Bide (Gestion du RPI : personnel école, bus, garderie, cantine, Conseil d'écoles)	Bonetbelche Elixabet, Durruty Jean-Michel, Bidegaray Sylvie
Centre de loisirs Arberoan Alaiki	Bidegaray Sylvie, Bonetbelche Elixabet, Durruty Jean-Michel
Délégué secteur Ordures Ménagères :	Biscay Nicolas, Durruty Jean-Michel, Petrissans Mailux
Réseaux Electrification (SDEPA, ENEDIS, EDF)	Damestoy Jean-Pierre, Lesieur David, Biscay Nicolas
Institut Culturel Basque	Durruty Jean-Michel, Bonetbelche Elixabet
Voirie (dont travaux)	Damestoy Jean-Pierre, Biscay Nicolas, Duhart Mathias, Larranda Régine
Bâtiments (dont travaux)	Durruty Jean-Michel, Biscay Nicolas, Duhart Mathias, Damestoy Jean-Pierre, Larranda Régine
Commission d'appel d'offres	Biscay Nicolas, Duhart Mathias, Damestoy Jean-Pierre, Larranda Régine
Location Beti Xutik + Sanoki	Bidegaray Sylvie, Lesieur David
Environnement / Chemins randonnée	Durruty Jean-Michel, Biscay Nicolas
Réseaux Telecom / Internet / Fibre	Lesieur David, Durruty Jean-Michel, Duhart Mathias
Agriculture	Bordagaray René, Duhart Mathias, Petrissans Mailux.
Relations Associations communales	Duhart Mathias, Larranda Régine
Evènements municipaux	Lesieur David, Bidegaray Sylvie, Larranda Régine
Communication	Larranda Régine
Code Sanoki	Bidegaray Sylvie, Durruty Jean-Michel

SECRETARIAT DE MAIRIE / HERRIKO ETXEKO HARRERA

Horaires de Mairie / Herriko Etxearen idekitze tenoreak :

Lundi / Astelehena	08h00-12h30 / 13h00-16h30
Mercredi / Astezkena	08h30-12h30
Jedi / Osteguna	10h00-12h30 / 13h00-19h00
Samedi / Larunbata	Permanence du Maire / 09h-12h30

Mail : comstesteben@wanadoo.fr
Téléphone : 05.59.29.42.31
Site : www.saintesteben.fr

AGENTS COMMUNAUX / HERRIKO LANGILEAK

Maialen DELIART, gère donc le secrétariat de la mairie de Saint-Esteben. Elle est à même d'assurer un accueil parfaitement bilingue.

Ramuntcho SUZANNE, Adjoint technique, assure tous les entretiens nécessaires au sein de notre commune, depuis les espaces verts jusqu'aux entretiens de maintenance, en passant par toutes sortes de services polyvalents.



Le jeune **Iban AMESTOY** de Saint-Esteben, poursuit ses études en apprentissage et prépare un CAPA Jardinier paysagiste. Scolarisé au Centre de Formation d'Apprentis inclusif de Nouvelle Aquitaine, Iban est employé par les communes de Saint-Esteben et Isturits, en contrat d'apprentissage, à temps partiel, pour 28 heures hebdomadaires, sur une durée de 2 ans, du 20 Septembre 2021 au 31 Août 2023. Il se forme auprès de Ramuntcho Suzanne qui est son maître d'apprentissage.

Deux agents saisonniers ont été embauchés en contrat à durée déterminée en renfort de Ramuntcho SUZANNE l'été dernier. Ainsi, **Rémi Darguy** de Méharin, et **Ximun Haramboure** d'Isturits ont pu prêter main forte à Ramuntcho Suzanne.

Anaïs Durruty, assure l'entretien de la mairie, des écoles, et participe à celui de l'église ; elle assure l'accueil et la surveillance des enfants à l'école, le matin avant le début des cours, durant la pause méridienne à la cantine, et à la fin des cours, durant le temps des navettes à domicile.

Patricia Jaureguiberry, conduit le bus scolaire du Sivu et accompagne les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique intercommunal, de leur domicile à l'école, matins et soirs ; elle assure la surveillance et l'accompagnement des élèves sur les temps de cantine et garderie.

Laura Penalva, s'occupe de l'entretien des salles communales en attendant qu'un relai soit pris sur ce poste. Elle se charge de l'entretien de Sanoki, Beti Xutik, et participe également à celui de l'église.

ELECTIONS / HAUTESKUNDEAK

Plusieurs élections se dérouleront durant l'année 2022

Présidentielles	10 Avril et 24 Avril 2022
Législatives	12 Juin et 19 Juin 2022

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Pour voter lors de l'élection présidentielle 2022, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale avec le téléservice (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) jusqu'au 2 mars, ou avec le formulaire papier (exemplaires en mairie) jusqu'au 4 mars.

Vous devez renseigner le formulaire papier, puis le transmettre, avec les documents justificatifs, à la mairie ou au consulat. Pour cela, vous pouvez :

- Soit l'envoyer par courrier, en faisant en sorte que la mairie ou le consulat le reçoive le 4 mars au plus tard (la date de réception faisant foi),
- Soit le déposer sur place au plus tard le 4 mars.

De nouvelles cartes électorales avec les nouvelles adresses seront distribuées avant les présidentielles.

PROCURATION

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA modifié), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Ma procuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale.

Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration. Si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr.

A compter du 1er janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

MEMO PRATIQUE / GOGOAN IZAN

Vos droits et démarches sur internet : www.service-public.fr / Par téléphone : 3939

J'AI BESOIN DE ...	JE M'ADRESSE A ...
Carte Nationale d'Identité Passeport	→ Mairie de Hasparren – Service Etat civil Dépôt des dossiers uniquement sur Rendez-Vous 05.59.29.16.60 / 05.59.29.17.70
Acte de naissance Acte de mariage Acte de décès	→ Mairie du lieu de naissance → Mairie du lieu de mariage → Mairie du lieu de décès ou mairie du domicile du défunt
Attestation de recensement des jeunes de 16 ans	→ Mairie du domicile
Dossier de PACS	→ Mairie du domicile ou Notaire
Dossier de Mariage	→ Mairie du domicile des futurs époux → Ou mairie de domicile d'un des parents
Autorisation de sortie de territoire	→ https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359
Certificat d'immatriculation Permis de conduire	→ www.ants.gouv.fr

SALLES COMMUNALES / HERRIKO GELAK

MUR A GAUCHE SANOKI / SANOKI EZKER PARETA

Le mur à gauche Sanoki est une salle à disposition de tous les villageois qui souhaitent jouer essentiellement à la pelote.

Pour rappel, les clés de Sanoki sont à récupérer dans le boîtier à codes situé sur le mur de la mairie ; il suffit de composer un des 2 numéros de téléphone indiqués dessus, et de décliner son identité pour l'obtenir.

Cette salle polyvalente, est également utilisée par les Associations communales et intercommunales, comme l'Association Sportive SANOKI, l'Association des jeux de Force Basque ERBERUA KIROLAK, l'Association des Chasseurs AICA BIAK BAT, ... Elle est également un lieu de rassemblement pour les écoles, les groupes sportifs tel Lasterka, et le club de pelote Abarratia.

Durant les périodes consécutives de confinement, et conformément aux mesures générales mises en place par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de covid, Sanoki a dû fermer ses portes pour limiter la propagation du virus. Nous avons jugé opportun de profiter de cette « période particulière » pour :

- ↳ Renover le Foyer associatif de Sanoki,
- ↳ Etablir un règlement intérieur qui permettra de coordonner et optimiser la location et l'utilisation des locaux par les Associations, dès lors que les beaux jours reviendront,
- ↳ Démarrer les travaux de toiture.

RENOVATION DU FOYER ASSOCIATIF / KOMUNITATE ZENTROAREN ANTOLATZEA

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, les travaux de rénovation du foyer associatif ont été réalisés en 2021. Cela a consisté à rafraîchir cette salle, et à la transformer de manière à ce qu'elle soit plus accueillante et plus fonctionnelle.

Les Entreprises retenues après consultation ont été les suivantes :

Pour le lot Gros œuvre, Pampi DAMESTOY est intervenu, avec les entreprises CASTORS BASQUES, et Claude-Michel SUZANNE.

Pour le lot Carrelage, Julien MAZAIN a assuré le travail.

Pour le lot Menuiserie, c'est Pierre SORHABURU qui a réalisé Escalier et Garde-corps

Pour le lot Electricité, c'est Benat ETCHEPARE qui a éclairé le projet,

Et enfin pour le lot Peinture, c'est Jakes ITHURBURU qui a assuré toutes les finitions.



La fin des travaux a été marquée par une matinée « Portes ouvertes », dans le prolongement de la journée des fêtes organisée par le comité des jeunes, le 08 Août dernier.



Pelote à main nue, et convivialité étaient donc au programme. Le lever de rideau a été assuré par nos pilotarís locaux : Raphael LAGOURGUE, Rémi DARGUY, Ximun SUZANNE et Estebe OYHENART.

Puis a suivi une partie de pelote à main nue jouée par Arnaud AROCARENE, Etienne LAFITTE, Unai IRIBARREN et Adrien DUFAU, sélectionnés pour le prochain championnat du monde des moins de 22 ans. Ce temps a été facilité par Edouard ESCUTARY qui s'est occupé de son organisation, sans oublier Jean-Claude LANDAGARAY, qui a répondu présent pour son arbitrage. Ce temps convivial a été également l'opportunité des villageois de venir visiter le foyer associatif rénové, et de boucler les fêtes par des échanges et rencontres autour d'un apéritif.



TRAVAUX DE TOITURE / TEILATU LANAK

Nous avons enchaîné avec les travaux de rénovation de la toiture du mur à gauche. Notre projet consiste à désamianter et remplacer la couverture de la salle Sanoki, en y intégrant des panneaux photovoltaïques sur le pan sud. L'installation de ces panneaux est à la charge de la société I-ENER, exploitant de cette production d'énergie pendant une durée de 25 ans, à l'issue de laquelle la commune deviendra propriétaire des panneaux.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de la commune de répondre aux enjeux climatiques actuels.

Il permet à la commune de Saint-Esteben de réaliser un projet concret sur le patrimoine communal.

La couverture actuelle sera remplacée à l'identique avec le maintien de son aspect, en respectant toutes préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'installation photovoltaïque concerne le pan sud de la salle polyvalente, sur une surface d'environ 180m². La puissance installée serait de 36 kWc et permettra donc de produire environ 42 000 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une quinzaine de foyers.

Nous avons fait appel à une entreprise de désamiantage agréée (la Société ARLA), ainsi qu'un charpentier professionnel (l'entreprise SAPPARART et Fils).



Un dégât des eaux s'est produit durant la période exceptionnelle d'intempéries en début décembre. Grâce à la réactivité des organismes d'Assurances d'une part, et des Entreprises en charge des travaux de réhabilitation d'autre part, les travaux ont pu être engagés rapidement. Nous les en remercions vivement. Ainsi, les locaux seront opérationnels pour le tournoi de pelote 2022 tant attendu. *Jakes Ithurburu, notre peintre attiré, prévenu, est d'ores et déjà dans les starting-blocks !*



PROGRAMME DE TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DES SALLES / GELEN IRISGARRITASUN LANEN PROGRAMA

Nous avons obtenu les autorisations nécessaires pour réaliser les travaux de mise en conformité d'accessibilité des salles Sanoki et Beti Xutik, établissements recevant du public (ERP), Leur réalisation est programmée en 2022.

SALLE BETI XUTIK / BETI XUTIK GELA

Cette salle communale est restée également fermée durant une partie de l'année 2021 dans le cadre des mesures générales mises en place par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Désormais, vous avez à nouveau la possibilité de vous y retrouver, entre jeunes, entre muslaris, entre pratiquants de yoga, ou pour d'autres activités, ou réunions.

Les villageois ont la possibilité de la louer à titre privé, après avoir complété en mairie un formulaire de demande de réservation.

Les interlocuteurs pour le prêt de tables, chaises, et pour les démarches d'état des lieux et de remise de clés sont : Sylvie BIDEGARAY et David LESIEUR.

EGLISE / ELIZA

Les travaux d'étanchéité du clocher sont prévus en 2022.

ETXEGARIA - Appartements Communaux / Herriko apartamenduak

Les 7 appartements communaux sont loués.

Appartement	Famille Locataire
A1	Etcheverry Philippe et Marie-Thérèse
A2	Goncharruk Ganna
A3	Turgne Nadège
A4	Oxarango Mathieu et Laura
A5	Amestoy André
A6	Bidegaray Damien et Diharce Marie
A7	Suzanne Jeremy

Recensement de la population / Biztanle kontaketa

L'enquête de recensement, annulée en 2021 à cause du Covid-19, fait son grand retour en 2022.

Le recensement de la population, habituellement réalisé tous les cinq ans dans les petites communes, permet d'établir les populations officielles en France, notamment pour mettre en œuvre des services dans les communes, en fonction du nombre d'habitants.

Menée conjointement par l'Etat et par les communes, et coordonnée par l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (Insee), cette opération va se dérouler, cette année, du 20 janvier au 19 février, avec un protocole un peu différent.

Dans les maisons individuelles, l'agent recenseur, **Mme Laura PENALVA**, déposera dans les boîtes à lettres, dès jeudi 20 Janvier, des notices explicatives pour se recenser sur internet, avec des codes d'accès au site Le recensement et moi.

Au vu de la situation sanitaire, cela évite les visites des agents directement aux domiciles.

Si la réponse par internet n'est pas possible, l'agent déposera les questionnaires à remplir et repassera les chercher quelques jours après. Une aide par téléphone ou en mairie sera possible si les personnes rencontrent des difficultés.

N'hésitez pas à le demander à l'agent recenseur ou à la mairie (05 59 29 42 31).

VOIRIE / BIDEAK

Le poste voirie correspond à un budget conséquent pour la commune.

Le Conseil Départemental a mis en place un dispositif concernant l'aide aux communes dans la catégorie « Voirie », à savoir que les projets de la commune de Saint-Esteben sont accompagnés à hauteur de 40% et le montant des travaux subventionnable est de 27 435 € HT par an, cumulable sur 2 ans.

Trois entreprises ont été consultées pour les travaux de voirie 2021-2022, les entreprises Durruty, Colas, et Castillon. C'est l'entreprise Castillon qui a été sélectionnée car sa proposition a été la mieux-disante avec un devis à 88 997,70 € HT.

Ainsi, les travaux de réfection du revêtement des routes communales programmés seront situés sur les chemins suivants :

Garraldako bidea

Oilakiko bidea

Lekunberriko bidea

Larreko bidea

Lerdatzeko bidea

Puis dans une seconde phase,

Iphargainetako bidea

Latxapuruko bidea

Belekarreko bidea

URBANISME / HIRIGINTZA

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites par les services d'urbanisme du pôle territorial Nive-Adour situé à Lahonce.

PERMIS DE CONSTRUIRE (accordés en 2021)	
SOLTNER Florence et ARTHUYS Jacques	Construction d'une maison individuelle. Déplacement de la position de la bâtisse sur le terrain, réduction de l'emprise au sol, réduction du décaissement initial, modifications des ouvertures en façades.
EARL GEROA	Construction d'une bergerie avec partie stockage fourrage et matériel agricole en extension de divers bâtiments agricoles existants
OXARANGO MATHIEU	Construction d'une maison à étage et garage accolé.
BOUILLIEZ JEAN-LUC ROBERT GHISLAIN	Ajout d'une pergola bioclimatique de 43 m ² adossée au mur en aluminium, côté Est non fermée.
EARL ESPONDA	Aménagement d'un atelier de transformation du lait de vaches produit à la ferme, dans une grange existante avec extension.
EARL URRUTIA	Prolongement d'un bâtiment agricole en deux parties : Prolongement Nord-Est pour le stockage de matériel et fourrage, Prolongement Sud-Est pour élevage sans agrandissement du troupeau. Installation de panneaux photovoltaïque de 35.7 kV sur la toiture Sud
DANO Roland	Construction d'une maison individuelle avec un demi sous-sol

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (accordés en 2021)	
ESMEIN Caroline	Ouverture et pose de quatre fenêtres de toit
MAZAIN Jean-Louis	Réalisation d'un mur de clôture en limite de propriété
EARL IROUIT	Extension de 19.50 m ² du bâtiment agricole existant et démolition de 7.20 m ² du bâtiment existant
COMMUNE DE SAINT-ESTEBEN	Réfection de la toiture du mur à gauche et installation de panneaux photovoltaïques côté Sud
AMESTOY Jean-Jacques	Installation de panneaux photovoltaïques noirs mats antireflets
OYHARCABAL Pierre-Michel	Piscine

A partir du 1er janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne sur <https://www.depotpermis.fr/insee=64476>, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.



Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) / Lurraldeko Tokiko Hirigintza Plana

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Hasparren a été approuvé le 22 février 2020 en séance communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. Ce document est exécutoire depuis le 11 mars 2020 sur toutes les communes du territoire.

Par décision de son Président en date du 30 novembre 2020, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a prescrit l'engagement de la procédure de modification n° 1 du PLUi du Pays de Hasparren, afin de procéder à diverses évolutions règlementaires (règlement littéral et règlement graphique).

Le nouveau projet de modification n°1 du PLUi du Pays d'Hasparren n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Concernant l'actualité du PLUi, il sera donc procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°1 avec une approbation envisagée lors du Conseil Communautaire de mai ou juillet prochain.

Cette enquête publique concernant la modification n°1 du PLUi se déroulera du **lundi 14 février 2022 au jeudi 17 mars 2022**. Les permanences auront lieu à la Maison de la communauté – Pôle Pays de Hasparren. (Lundi 14 Février, Jeudi 03 Mars, et Jeudi 17 Mars).

Le dossier d'enquête publique, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

Sous format papier dans les mairies concernées (Ayherre, Briscous, Hélette, Isturits, La Bastide Clairence, Saint Martin d'Arberoue, Hasparren, Macaye, Mendionde, Bonloc, Saint-Esteben), Ainsi qu'au Pôle Pays de Hasparren, pour y être consulté pendant toute la durée de l'enquête aux jours habituels d'ouverture ;

Sous format numérique sur le site internet de l'Agglomération www.communaute-paysbasque.fr

Et sur le site du registre dématérialisé accessible en suivant le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/2873> ;

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, et les adresser au commissaire enquêteur par mail : sur a.larquet@communaute-paysbasque.fr en indiquant comme objet : « enquête publique PLU Intercommunal Pays de Hasparren ».

ECOBUAGE

La campagne d'écobuage 2020-2021 s'est globalement bien déroulée. Un débordement a nécessité l'intervention des pompiers sans qu'il n'y ait toutefois de risque pour les habitations. Les bonnes conditions météo de fin d'hiver ont permis d'écobuer bon nombre d'hectares dans les différents massifs de la commune avec de bons résultats. Rappelons le pour les non-initiés que cette pratique permet de renouveler le pacage de montagne nécessaire pour le pâturage des différents troupeaux et de maintenir accessible les différents chemins de randonnée.

Pour que cette nouvelle campagne d'écobuage se passe bien :

- Réaliser les déclarations d'écobuages en mairie,
- Appeler le SDIS avant la mise à feu pour vérifier que les écobuages sont autorisés,
- Réaliser des pare-feux en fin d'automne ou le plus tôt possible en hiver, pour qu'il soit efficace le jour de l'écobuage,
- Mettre les panneaux de signalisations la veille de l'écobuage pour avertir les autres usagers de la zone,
- S'assurer d'être assez nombreux pour maîtriser le feu.

CUMA

Jean SORHOUE, président de la Cuma précise que la Cuma a renouvelé une partie de son parc matériel, dans un souci d'amélioration des conditions de travail et de modernisation.

La Cuma reste toujours un lieu privilégié d'échanges entre professionnels agricoles, pour essayer d'avancer ensemble. Il assure qu'ils continueront d'essayer de répondre au mieux aux mutations du monde agricole tout en espérant attirer des jeunes dans le métier.

Aménagements du Plan Local de Randonnées (PLR) / Tokiko mendi-ibilaldien plana

En 2018, le Conseil Communautaire de la CAPB a décidé d'exercer la compétence facultative en matière d'Aménagement, gestion et animation de chemins de randonnées identifiés dans le Schéma Communautaire Stratégique de randonnée » et de la décliner en :

- Création d'un Plan Local de Randonnées Pays Basque,
- Aménagement (signalisation, balisage, équipements, etc.), entretien et gestion des chemins de randonnée identifiés dans le Schéma Communautaire stratégique de randonnée,
- Animation du Plan Local de Randonnées Pays Basque,
- Edition de Topo-guides.

A ce jour seul la randonnée Belearé avec sommet Eltzarruze est classé et entretenu dans le cadre du PLR. Une belle journée a été organisée le 20 Juin dernier avec les enfants des écoles des deux communes, les jeunes artistes villageois (dont Fabienne JAUREGIBERRY et Joana GARAT), initiée par le sculpteur sur pierre Régis POCHELU, et avec la complicité de M. et Mme Mendiburu de Kosteletea.



Cette sculpture sur pierre nous accompagne dès le départ de la balade et nous surveille dans un esprit protecteur du massif Elzaruze.

Le circuit de Garralda est en attente de classement suite à la modification de l'itinéraire, et nous passerons chez les propriétaires du nouvel itinéraire pour obtenir l'autorisation de passage pour randonner sur chemin privé.

Pour une meilleure gestion des marcheurs Garralda, le départ de la Mairie prévu initialement sera modifié, un parking dédié est à l'étude pour éviter le stationnement sauvage ; des panneaux signalétiques sont prévus pour les bonnes pratiques et comportements afin d'éviter tout dérangement des agriculteurs et résidents.

Depuis deux ans et suite à la situation pandémique actuelle, l'office de tourisme Pays Basque observe une augmentation de la fréquentation dans tous les secteurs. Nous devons anticiper cette augmentation en mettant en place des règles de stationnement et de bonnes pratiques, à savoir :

- ✓ Chiens en laisse
- ✓ Parking obligatoire interdiction d'aller plus loin (arrêté municipal)
- ✓ Rester sur le sentier balisé.



ECOLE BILINGUE / ESKOLA ELEBIDUNA

L'équipe enseignante est composée de :

Mme Caroline ETCHEBARNE, Directrice et enseignante en français à l'école élémentaire
 Mme Tiffany PRINCE, Directrice et enseignante en français à l'école maternelle
 Mme Mailis IHIDOY, Enseignante en Euskara à l'école élémentaire
 Mme Audrey LUPIAC, Enseignante en Euskara à l'école maternelle
 Mme Hélène ETCHEPARE, Enseignante en Euskara, assurant le remplacement
 De Mme LUPIAC, en congés maternité.

EFFECTIFS / HAUR KOPURUA

Le RPI Saint Martin d'Arberoue -Saint-Esteben totalise à ce jour un effectif de 60 élèves :

- ▶ 24 élèves en Maternelle
- ▶ 36 élèves en Élémentaire



Les parents des futurs élèves en Petite Section et ceux en Toute Petite Section sont invités à s'inscrire auprès de la mairie, dans les meilleurs délais, en vue d'une prévision de scolarisation de leur enfant l'année scolaire suivante.

Un contrat de scolarisation peut être établi avec les familles pour une scolarisation à raison de 2 matinées par semaine pour commencer, de préférence une matinée en Euskara et une matinée en Français.

Exemples de projets en cours :

→ **Projet Préhistoire** mené avec Marie-Luce Garat, artisan d'art qui est intervenue dans l'école pour proposer une animation sur ce thème aux enfants : documentaire vidéo, découverte d'un campement préhistorique, rencontre avec un homme préhistorique endormi, échanges avec les enfants, réalisation d'un bracelet avec les techniques d'autrefois.

→ **Visite des grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya,**

→ **Projet énergie** avec l'association Izpindar : énergies renouvelables et sobriété énergétique. L'association Izpindar va mettre en place une caravane d'informations pour informer et sensibiliser les citoyens à la sobriété énergétique, l'efficacité, et les énergies renouvelables. En collaboration avec la Communauté d'Agglomération et le pôle d'Hasparren la caravane va se rendre dans les 11 communes. L'idée est de sensibiliser les enfants à cette problématique.

SIVU IKAS BIDE

Ce syndicat intercommunal assure l'organisation du transport scolaire de tous les enfants qui fréquentent les écoles publiques de Saint-Esteben et Saint Martin d'Arberoue, ainsi que la garderie et la cantine.

Cette année, un self a été mis en place, et les enfants en sont ravis. Cela leur apprend l'autonomie, la dextérité. Nous remercions les agents pour leur implication, notamment avec ce contexte si particulier qui perdure.



**HORAIRES
TENOREAK**

Lundi - Mardi—Jeudi—Vendredi
08h45 - 12h00 / 13h30 - 16h15

Astelehena—Astartea—Osteguna - Ostirala
08h45 - 12h00 / 13h30 - 16h15

**Locaux adaptés et aménagés
Lokalak berreziki antolatuta**

Maternelle - Ama Eskolan

Espace sieste — Logela

Elementaire—Lehen mailako eskolan

Espace Multi Activités et Bibliothèque
Liburutegia ta Akitibitate desberintzako Lokala

**Accueil garderie
Haurzaindegia**

le matin à partir de 7h30
goizean 7:30tik goiti

Le soir jusqu'à 18h15
Arratsean 18:15 eta

**Services communaux
euskarazko itzulpena**

Transport scolaire - Eskola garraioak

Cantine municipale
(Produits locaux circuits courts)
Herriko Jantegia
tokiko elikagaiak, zirkuitu laburak

Garderie—Haurzaindegia



Contacts — Haremanak

Mairie de St Martin d'Arberoue
Donamartiriko Herriko etxea

☎ 05 59 29 52 27
✉ mairiearberoue@orange.fr

Mairie de St Esteben
Donoztiriko Herriko etxea

☎ 05 59 29 42 31
✉ comstesteben@wanadoo.fr

**Comment s'inscrire ?
Se rendre à la mairie de sa commune**

**Nola egin izena emateko ?
Bere herriko etxera joan**



**Les parents dans la vie de l'école
Gurasoak eskolako bizian**

- Association de Parents d'Élèves HAURENTZAT
HAURENTZAT gurasoen elkartea
Organisation de manifestations pour financer activités et sorties
des enfants. Ekimen antolatuta haurrentzat ateraldiak diruztatzeko
- Représentants des parents d'élèves
Gurasoen bozeramaileak
Participation aux conseils d'école , eskolako kontseiluetan parte hartu

**REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
HERRIARTEKO BATERATZE PEDAGOGIKOA**

**ÉCOLES PUBLIQUES BILINGUES
HELEBIDUN ESKOLA PUBLIKOAK**

ST MARTIN D'ARBEROUE—ST ESTEBEN
DONAMARTIRI—DONOZTIRI



**1005 Izturitzeko Errepidea
64640 ST-MARTIN-D'ARBEROUE - DONAMARTIRI**



**Eskola Etxegoinberria
2640 Bide Nagusia
64640 ST ESTEBEN—DONOZTIRI**



**ÉCOLE MATERNELLE
Ama eskola**

**64640
St Martin d'Arberoue—Donamartiri**

☎ **05 59 29 64 43**
✉ **ce.0641093r@ac-bordeaux.fr**



**1 enseignante Français — 1 enseignante basque
2 classes — 2 ATSEM
Frantses irakasle 1 — Euskarazko irakasle 1
2 ikasgela — 2 laguntzaile**



**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Lehen mailako Eskola**

**64640
St Esteben-Donoztiri**

☎ **09 67 16 66 06**
✉ **ce.0641074v@ac-bordeaux.fr**



**1 enseignante Français — 1 enseignante basque
2 classes
Frantses irakasle 1 — Euskarazko irakasle 1
2 ikasgela**



**PROJETS D'ÉCOLES
Eskolako proiektuak**

- Accueil possible durant toute l'année à partir de 2 ans
Sartzea 2urteetatik goiti urtean zehar
- Eveil par les sens - Gogoa piztu zentzuen bidez
- Enseignement bilingue à parité horaire - Oren parekotasuneko irakazkuntza helebiduna
- Mise en place d'ateliers autonomes— Lantalde autonomoak plantan ezartzea
- Solidarité, partage, tutorat entre les enfants Elkartasuna, partekatzea, tutoregotza harren artean
- Equipement informatique et numérique Ekipamendu informatikoa eta numerikoa
- Apprentissage d'une langue étrangère dès le CP Atzeriko izkuntza ikastea Oplik goiti
- Pédagogie de projet sur l'année Urteko proiektu pedagogia
- Aide individualisée par les enseignants Irakasleen laguntza bakoitzaren arabera egokitua
- Rencontres régulières parents professeurs Elgarretaratzea erregulariki ikasle ta gurasoen artean

**S'ouvrir au monde par l'art, la culture et le sport
Munduari ireki, artea, kultura eta kirolari esker**

- Rencontres sportives et musicales Kirol eta musika elkarretaratzeak
- Projet école et cinéma - Eskola eta zinema proiektua
- Sorties piscines—Igerilekura ateraldiak
- Sorties culturelles et patrimoniales Kultura eta ondare ateraldiak
- Randonnées et découverte du territoire Ibilaldiak eta lurraldearen ezagutza egitea

**Enseignement bilingue
Irakazkuntza helebiduna**



LE CENTRE DE LOISIRS ARBEROAN ALAIKI / ARBEROAN ALAIKI AISALDI GUNEA

L'été passé, l'accueil de loisirs bilingue Arberoan Alaiki a accueilli au total 99 enfants de 3 à 13 ans sur la période du 08 juillet au 13 août, de 7h30 à 18h00, du lundi au vendredi à l'école d'Isturits. La participation des enfants s'est répartie de la façon suivante :

- ✓ Ayherre : 37 enfants
- ✓ Isturits : 28 enfants
- ✓ Saint-Esteben : 22 enfants
- ✓ Saint Martin d'Arberoue : 10 enfants
- ✓ Autres communes : 2 enfants

L'équipe était composée de deux directrices à 50% chacune : Carmen CARCELLER diplômée BAFD et Karine HILDÉRAL, en cours de formation BAFD. Répartis sur la totalité du séjour, 7 animateurs diplômés BAFA ont encadré les enfants (Uxue ELOSEGI MARTINON, Elorri LANDABURU, Pedro FERREIRA, Elisa BARNETCHE, Itxaro DUNATE, Elodie CAZAURAN et Iban SALDUMBIDE), aidés par quatre stagiaires BAFA (Xavier MARCOS, Laurie LARRANDA, Leire JAURENA et Leire SUZANNE) et une animatrice non diplômée (Chloé PAGADOY).

Les enfants sont partis à la découverte des peuples (inuits, artistes de cirque, gaulois, indiens, pirates et sorciers) par le biais d'activités manuelles, expressions corporelles, activités sportives, ou expériences scientifiques. Une sortie a été organisée à Ttiki Leku, les autres ayant dû être annulées à cause du Covid.

L'accueil de loisirs a d'ailleurs dû fermer ses portes deux semaines suite à des cas positifs de Covid. Un coup dur pour l'équipe qui a terminé sa saison de manière particulière.

L'accueil a été également fermé pour les petites vacances d'Avril.

70 enfants étaient inscrits pour les petites vacances de février, sur le thème du carnaval (7 enfants de Saint-Esteben), et celles d'octobre, sur le thème de la magie et de la féerie (9 enfants de Saint-Esteben).

Concernant les mercredis, le centre a une capacité d'accueil maximum de 40 enfants. Pendant l'année 2020 – 2021, 55 enfants l'ont fréquenté (12 de Saint-Esteben). Environ 35 enfants sont présents tous les mercredis matin et profitent des diverses activités bilingues menées par des intervenants extérieurs (danse, art thérapie, cirque, pelote).

En complément des intervenants, Aurélie BISCAYCHIPY, Audrey IPUY et Elorri LANDABURU proposent aux enfants des activités diverses en s'adaptant au rythme de l'enfant.

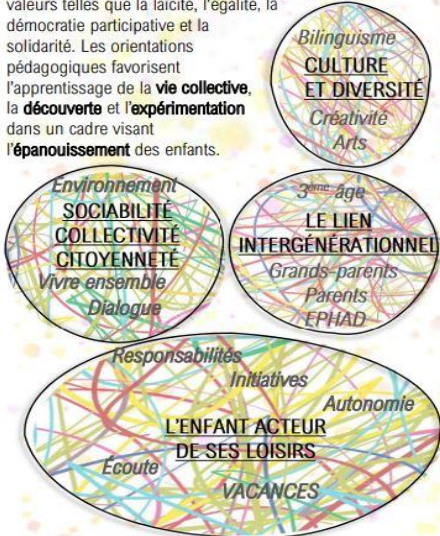
Si vous souhaitez obtenir des renseignements, n'hésitez pas à contacter Carmen CARCELLER par mail à l'adresse suivante : arberoanalaiki@gmail.com ou par téléphone au 07.86.49.00.15.

Vous pouvez également contacter la mairie d'Isturits au 05.59.29.62.84 pour toute information concernant le fonctionnement du centre.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Arberoa Alaiki est né d'une volonté politique des communes d'**Ayherre, Isturits, Saint-Martin d'Arberoue et Saint Esteben** d'œuvrer en faveur de l'épanouissement, de l'émancipation et de l'éducation des enfants, par la mise en place d'un **lieu d'accueil** proposant des activités éducatives, culturelles, sportives et artistiques.

Les objectifs éducatifs du centre sont ancrés dans les valeurs telles que la laïcité, l'égalité, la démocratie participative et la solidarité. Les orientations pédagogiques favorisent l'apprentissage de la **vie collective**, la **découverte** et l'**expérimentation** dans un cadre visant l'**épanouissement** des enfants.



LES DIFFÉRENTS ACCUEILS

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil de loisirs est ouvert tous les **mercredis** de l'année scolaire. Un fonctionnement en **demi-journée** est proposé, incluant le repas du midi pour les inscriptions du matin, et le goûter pour les inscriptions de l'après-midi.

Les horaires d'ouverture sont de **7h30 à 18h30**. L'accueil du matin se fait entre **7h30 et 9h00**. Les arrivées des après-midis et les départs de matinée sont prévus entre **13h00 et 13h30**. Les départs du soir s'effectuent entre **17h30 et 18h30**.

Pour chaque période, le matin, une **activité** de deux heures est animée par un **intervenant extérieur** : rugby, pelote, danse, cirque, foot, créations manuelles, musique, etc. Les animateurs accompagnent les enfants, et proposent des activités **ludiques** et **créatives** en parallèle.

Pour ne pas surcharger leur journée, les enfants sont en **temps libre** l'après-midi, ce qui leur permet de jouer et s'amuser librement, toujours sous l'encadrement **biennveillant** des animateurs.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Arberoa Alaiki accueille également les enfants pendant les **quinze jours** des **petites vacances** scolaires, hors Noël. Pendant les **vacances d'été**, l'accueil de loisirs est ouvert pendant les **six premières semaines**, et ferme les quinze derniers jours d'août.



ACCUEIL DE LOISIRS AISIALDI ZENTROA



ARBEROAN ALAIKI

AYHERRE - ISTURITS
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE - SAINT-ESTEBEN

PRÉSENTATION

Les quatre communes, situées en zone rurale, comptent environ 2 300 habitants au total. Environ **150 enfants** fréquentent l'accueil de loisirs sur l'année.

Arberoa Alaiki est un **accueil de loisirs** sans hébergement **bilingue** qui accueille les enfants scolarisés de **2 à 13 ans**. Il est implanté à **Isturits**, dans les locaux de l'école publique, à proximité des **équipements sportifs** (trinquet, fronton, agorespace, aire de pétanque, terrain engazonné) et du parc de jeux communal, adapté aux tout-petits.



Les locaux comptent **trois salles d'activités**, dont une salle de sieste, et une partie bureau. La **salle polyvalente** est également mise à disposition du centre de loisirs. L'occupation du **trinquet** et du **jardin public** est organisée selon un calendrier, afin de partager ces équipements avec les usagers extérieurs. La salle « **On Egin** » est quant à elle uniquement réservée à la restauration. Le restaurant Haramboure fournit les repas. Le service est proposé sous forme de **self**, afin de favoriser l'**apprentissage** et l'**autonomie** chez les enfants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Un **dossier d'inscription**, ainsi que des **pièces complémentaires** sont à fournir pour toute nouvelle inscription. Ensuite, avant chaque période, un **calendrier d'inscription** vous sera envoyé par mail.

La réservation des places au centre de loisirs est enregistrée par **ordre chronologique** des dépôts de dossier complet en mairie, ou directement à l'accueil de loisirs, dans la limite des places disponibles par groupe d'âge à la date concernée. La **priorité** est donnée aux **familles résidentes** des communes d'Ayherre, Isturits, Saint-Esteben et Saint-Martin-d'Arberoue, et la **fréquentation globale** du centre de loisirs est également prise en compte.

CONTACT

Directrice **Carmen CARCELLER**

M arberoanalaiki@gmail.com

07.86.49.00.15

(du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00)

05.59.29.45.97

(uniquement los des jours d'ouverture du centre)



TARIFS

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

RESSORTISSANTS CAF

QF	Journée		Participation CAF		Prix journée	
	R	E	R	E	R	E
< 750 €	12€	16€	4€ *	4€ *	8€	12€
> 750€	12€	16€	-	-	12€	16€

QF	Matinée		Participation CAF		Prix matinée	
	R	E	R	E	R	E
< 750 €	10€	14€	4€ *	4€ *	6€	10€
> 750€	10€	14€	-	-	10€	14€

QF	Après-midi		Participation CAF		Prix après-midi	
	R	E	R	E	R	E
< 750 €	7€	12€	2€ *	2€ *	5€	10€
> 750€	8€	12€	-	-	8€	12€

RESSORTISSANTS MSA

QF	Journée		Participation MSA		Prix journée	
	R	E	R	E	R	E
< 750 €	12€	16€	5,5€ *	5,5€ *	6,5€	10,5€
750 - 800 €	12€	16€	5,5€ *	5,5€ *	6,5€	10,5€
> 800€	12€	16€	-	-	12€	16€

QF	Demi-journée		Participation MSA		Demi-journée	
	R	E	R	E	R	E
< 750 €	10€	13€	2,75€ *	2,75€ *	7,25€	10,25€
750 - 800 €	10€	13€	2,75€ *	2,75€ *	7,25€	10,25€
> 800€	10€	13€	-	-	10€	13€

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

RESSORTISSANTS CAF

QF	Journée		Participation CAF		Prix journée	
	R	E	R	E	R	E
< 750 €	10€	12,5€	4€ *	4€ *	6€	8,5€
750€ - 959€	13€	15,5€	-	-	13€	15,5€
960€ - 1212€	15€	17,5€	-	-	15€	17,5€
> 1212€	16€	18,5€	-	-	16€	18,5€

RESSORTISSANTS MSA

QF	Journée		Participation MSA		Prix journée	
	R	E	R	E	R	E
< 750 €	10€	12,5€	5,50€ *	5,50€ *	4,50€	7€
750 et 800€	13€	15,5€	5,50€ *	5,50€ *	7,50€	10€
800€ et 959€	13€	15,5€	-	-	13€	15,5€
960€ - 1212€	15€	17,5€	-	-	15€	17,5€
> 1212€	16€	18,5€	-	-	16€	18,5€

* Sous réserve de droits ouverts
R : familles résidentes des quatre communes
E : familles extérieures aux quatre communes

UDCCAS / Actions collectives en faveur de personnes de plus de 60 ans

L'Union Départementale des CCAS des Pyrénées Atlantiques (UDCCAS64) représentée par madame Céline Duboscq, en lien avec les communes de Saint-Esteben, Saint-Martin d'Arberoue, Isturits et Ayherre, proposent aux personnes de plus de 60 ans de ces 4 communes, de participer à des actions collectives. Afin de définir les activités à mettre en place, vous avez été invités à répondre à un questionnaire en choisissant des ateliers qui pouvaient vous intéresser.

A l'appui de vos réponses, nous avons recensé vos centres d'intérêt, et organisé la programmation d'ateliers correspondant.

ATELIERS INFORMATIQUES / INFORMATIKA TAILERRAK

Des Ateliers INFORMATIQUE se tiendront à la Salle Beti-Xutik, les Mardi de 10h à 12h, aux dates suivantes : Les 10 Mai – 17 Mai – 24 Mai – 31 Mai et 07 Juin 2022

Référent pour inscriptions : Régine LARRANDA

ATELIERS CAP BIEN-ETRE / ONGI IZATE TAILERRAK

Des Ateliers CAP BIEN-ETRE se dérouleront à la Salle Beti-Xutik, les Mercredi, de 9h15 à 12h, aux dates suivantes : Les 4 Mai – 11 Mai – 18 Mai – et 25 Mai 2022

Référent pour inscriptions : Régine LARRANDA

ATELIERS SOPHROLOGIE

Des Ateliers SOPHROLOGIE se dérouleront à Ayherre, les Lundi, de 10h30 à 12h, aux dates suivantes : Les 12-19- 26 Septembre / Les 3-10-17- 24 Octobre / Les 14-21-28 Novembre

Référent pour inscriptions : Arno GASTAMBIDE

D'autres ateliers sont en cours de programmation, dans l'attente de disponibilité des animateurs, tels les ateliers de yoga du rire, et de tablettes numériques à Saint Martin d'Arberoue, (Référent pour inscriptions : Bernadette POCHELU),

Et des ateliers Mémoire, et d'autres encore d'activités physiques, à Isturits (Référent Inscriptions : Monique LOHIAGUE).

YOGA KURTSOAK / COURS DE YOGA

Comme toutes les activités, 2021 a démarré très lentement, et c'est en juin que la salle Beti Xutik a retrouvé ses adeptes.

12 yogis, heureuses de se réunir autour du yoga, pour partager, expérimenter et se réapproprier 1h15 de temps pour soi, ont pratiqué sans relâche jusqu'à fin juillet.

Cette rentrée, nous place dans l'instant présent, dans ce qui est.

Le programme autour du renoncement, de l'action et de « santosa » le contentement, nous permet de continuer à nous épanouir pour pouvoir offrir, à donner ce que nous recevons.

Le Viniyoga est une pratique de yoga qui s'adapte à l'individu et à la période de sa vie, « c'est partir de là où on est et non de là où on voudrait être ».

Merci à vous toutes, pratiquantes et municipalité pour la confiance que vous témoignez à mon enseignement.

Meilleurs vœux, urte berri on !



Contact : Mme LARRIEU : 06.21.18.18.23

Mail : suryayoga@gmail.com

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE – INFOS CAPB EUSKAL HIRIGUNE ELKARGOA



La Communauté Pays Basque, à travers les 21 politiques publiques qu'elle mène, agit aux côtés des communes dans des domaines qui touchent à la vie quotidienne des habitants. Donner accès à une eau potable de qualité en tout point du territoire, collecter et valoriser les déchets, offrir des alternatives écologiques et pratiques à la voiture, répondre aux besoins en logement, développer l'offre universitaire pour que les jeunes puissent poursuivre leurs études et accéder à des métiers qualifiés et épanouissants, soutenir la création d'emplois dans des secteurs d'avenir, accompagner les agriculteurs, aider les acteurs de la solidarité... autant d'axes qui guident le travail des 232 élus communautaires et des 1200 agents de la collectivité.

Pour bien fonctionner, la Communauté Pays Basque s'appuie sur 10 Maisons de la Communauté implantées dans les différents pôles territoriaux du Pays Basque. Un maillage qui permet à 90 % des habitants d'y accéder en moins de 20 minutes. Basé à Hasparren, la Maison de la Communauté du Pays de Hasparren propose un véritable guichet de proximité, permettant par exemple d'inscrire ses enfants aux transports scolaires, de récupérer un composteur individuel, de louer un vélo électrique ou encore d'obtenir des badges d'accès aux bacs ordures ménagères ».

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES / HERRI ELKARGOKO KONTSEILARIAK

Pour ce qui concerne notre commune, Régine LARRANDA, conseillère communautaire titulaire, et Mathias DUHART, conseiller communautaire suppléant, participent aux commissions territoriales du pôle d'Hasparren, et aux conseils communautaires de la CAPB. Et les adjoints et conseillers participent aux diverses commissions organisées.

La Communauté d'Agglomération PAYS-BASQUE est en charge de la gestion des déchets, des mobilités et de l'eau sur l'ensemble des 158 communes.

EAU / URA

La CAPB s'engage pour un service public performant et proche de l'ensemble de ses usagers.

Services eau, assainissement collectif et assainissement non collectif : 05.59.29.17.72

Astreinte (dépannage, jours fériés et week-end) : 06.08.03.61.22.

TRANSPORT / GARRAIOA

LE CAR EXPRESS / Ligne 13

Avec Txik Txak, le car express du pays basque dessert Bayonne -Hasparren-Saint-Esteben (parking Mairie), avec des départs et arrivées sur plusieurs créneaux horaires, du Lundi au Samedi.

Fiche horaire à votre disposition à la Mairie, ou en ligne sur txiktxak.fr.

TRANSPORT SOLIDAIRE EN PAYS DE HASPARREN / HAZPARNEALDEKO ELKARTASUNEZKO GARRAIOA

« Après Hergarai Bizi, Roulez-en Amikuze, un nouveau service de transport solidaire est déployé dans le territoire de la Communauté Pays Basque, en Pays de Hasparren. Ce service porté par l'association Transport solidaire en Pays de Hasparren est notamment soutenu par le Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour. En sa qualité d'Autorité Organisatrice des Mobilités, et comme il s'y est engagé dans son Plan de mobilités, le SMPBA encourage les initiatives citoyennes d'aide à la mobilité. Dans ce cadre, pour ce service de TAD en Pays de Hasparren, le Syndicat apporte un soutien financier et technique, aux côtés du Département des Pyrénées-Atlantiques et du CIAS Pays Basque.

PRINCIPE :

Ce service de transport solidaire s'adresse aux habitants des 11 communes du territoire du Pays de Hasparren : Ayherre, Bonloc, Briscous, Hasparren, Hélette, Isturitz, La Bastide-Clairence, Macaye, Mendionde, Saint-Esteben et Saint-Martin-d'Arberoue.

Il fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 18 heures. Les samedi et dimanche, le service fonctionne selon les disponibilités des bénévoles.

Les déplacements peuvent être occasionnels ou réguliers, sachant que seront privilégiés les déplacements de proximité ou de rabattement vers des arrêts permettant la correspondance avec des transports publics. Cette offre s'ajoute à celle de Txik Txak.

PRATIQUE :

Dans la pratique, rien de plus simple. Il convient :

- D'adhérer à l'association Transport solidaire en Pays de Hasparren : cotisation annuelle de 3 euros ou de 10 euros,
- De contacter le 06.95. 14. 88. 67, 48 heures avant votre déplacement, afin de faire une réservation.

Coût : 0,30 centimes par kilomètre parcouru avec un minimum de 3 euros par trajet.

L'association Transport solidaire en Pays de Hasparren entend faciliter le déplacement des personnes en difficulté et lutter contre l'isolement. Pour ce service, elle recherche des bénévoles afin d'amplifier les amplitudes horaires couvertes par ce service. Avis aux amateurs ».

COLLECTE DES DECHETS / ONDARKINEN BILKETA

Comme évoqué chaque année, dans la rubrique déchets et environnement, nous remercions tous les administrés acteurs de la bonne utilisation des équipements mis à disposition pour le tri et ordures ménagères. Certains bacs jaunes ont des petits soucis de serrure (gérés par GARBIKI) mais il faut absolument veiller à ce que votre conteneur soit sous clé car dans le cas contraire, il pourrait être rempli prématurément par d'autres personnes. Continuons à trier nos déchets, sachant qu'en début 2023, dans le cadre de l'extension des consignes de tri, nous pourrons mettre dans les bacs jaunes des nouveaux déchets plastiques comme les pots de Yaourt et autres emballages.

Ne laisse pas le sauvage qui est en toi faire n'importe quoi! ça coûte un bras!

Ez utz zure baitan den salbaia zernahi egiten!
Garesti aterako zaizu!

jusqu'à 1500 € d'amende
1500€ko isuna

bit ta garbi
pays basque
EUSKAL
HERRIKOA

A titre informatif, voici le lien de BIL TA GARBI
(Syndicat de traitement des déchets ménagers) :

<http://www.biltagarbi.com>

CONTACT DU SERVICE DECHETS :

05.59.57.11.80
dechets.barnekalde@communaute-paysbasque.fr

EXEMPLES D'ECO-GESTES

Penser aux verres réutilisables

Pour des événements éco-responsables!

Je commande!

Se doter d'un composteur

Pour valoriser mes déchets organiques

Je demande!

Apposer un autocollant STOP-PUB

Pour une boîte aux lettres allégée

J'en veux un!

HORAIRES DE DECHETTERIES

HELETTE
Mardi: 16h/19h
Jeudi: 16h/19h
Samedi: 10h/12h - 13h/17h

BRISCOUS
Lundi : 15h/19h
Mercredi: 15h/19h
Vendredi: 10h/12h30 - 15h/19h
Samedi: 10h/12h30 - 14h/18h

PRATIQUES ILLEGALES

L'article 84 du **Règlement Sanitaire Départemental** (texte de référence en matière d'hygiène et de salubrité, disponible en Préfecture) stipule que «le brûlage à l'air libre des déchets est interdit».

Le Maire, au titre d'Officier de Police Judiciaire, ou la police municipale est la première autorité compétente pour l'application de la législation relative aux déchets. En vertu de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le pouvoir de police générale du Maire lui confère «le soin de prévenir (...) les pollutions de toute nature».

Le Maire est dans l'obligation légale de faire cesser ces agissements irrespectueux de l'environnement, préjudiciables aux intérêts des riverains et passibles d'amende.



Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental concernent les déchets non dangereux comme les déchets de bois non traité, les plastiques, les cartons d'emballages, les déchets verts...

Le brûlage de cette catégorie de déchets est sanctionné selon l'article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003 et l'article 131-13 du code pénal d'une amende qui peut aller jusqu'à **450 €**



Concernant le brûlage de déchets toxiques, il s'agit d'une infraction plus grave relative **aux déchets dangereux comme les huiles de vidange, les solvants, les déchets de bois traité, les pots de peinture vides, les bombes aérosols...**

Cette pratique est considérée comme un **délit sanctionné** selon l'article L.541-46 du **Code de l'environnement**. Cette infraction est passible d'une amende qui peut aller jusqu'à **75 000 €** et d'une peine de deux ans d'emprisonnement.

Source : L'ECIFRANCE : <http://www.lecifrance.gouv.fr>



Le saviez-vous ?

Le brûlage à l'air libre, c'est en plus :

- des **troubles du voisinage** (pollution, odeurs),
- des **risques d'incendies**,
- des **risques pour la sécurité routière**,
- des **émissions de gaz à effet de serre**,
- une **perte économique** liée aux impacts sur la santé (estimée entre 20 et 30 milliards d'euros par an en France) et à tous les coûts cachés,
- l'**impossibilité de valoriser**, de recycler, de réutiliser les matières...

Brûlage des déchets du BTP

Lors de la construction d'une maison neuve, le futur propriétaire paie le coût d'évacuation et de valorisation des déchets de chantier. Si ces déchets sont brûlés, outre le fait que son terrain risque d'être pollué pour plusieurs années, le montant payé au maître d'œuvre n'est pas justifié.



INTERDIT !
Ces déchets devraient être recyclés et traités!



Le saviez-vous ?

Jardiner sur un sol qui a subi un brûlage de déchets plastiques par exemple compromet la qualité des futurs légumes ou aromates cultivés.

TRIER SES DECHETS : c'est protéger notre sol, eau ...et donc notre santé

Brûlage des déchets agricoles

Parmi certains produits agricoles, parfois éliminés par brûlage sauvage, on compte :

- Les films plastiques usagés (serres, tunnels de torçage, paillage, ensilage...). Une tonne environ est composée de PVC (polychlorure de vinyle) qui au brûlage émet de l'acide chlorhydrique.
- D'autres déchets beaucoup plus dangereux comme les emballages des produits phytosanitaires (substances toxiques).

Les agriculteurs peuvent déposer ces déchets auprès des distributeurs qui les commercialisent. Des collectes (25 sites dans le département du Loiret) sont ensuite organisées par la société ADIVALOR, éco organisme privé, qui gère leur récupération et leur recyclage.

Réglementation :

En tant que professionnels, les agriculteurs sont responsables du devenir des emballages usagés (article R543-67 du Code de l'environnement). Le brûlage ou l'enfouissement des emballages sur l'exploitation est interdit.

Brûlage des déchets verts



INTERDIT !
Ces déchets devraient être compostés



Cas des incinérateurs de jardin « brûle tout »

La circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 **interdit** le brûlage des déchets verts toute l'année en zone urbaine et toute l'année en zone rurale et péri-urbain lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte des déchets ménagers et/ou des déchèteries.

Voir la brochure de l'ADEME Centre

« LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS... C'EST INTERDIT ! »

téléchargeable sur : <http://centre.ademe.fr/>



CIAS – Portage de repas à domicile Oforduen ekartzea

La Communauté Pays Basque a confié les champs de l'autonomie (personnes âgées, personnes en situation de handicap) et de la précarité, à un Centre Intercommunal d'Action Sociale Pays basque - CIAS Pays Basque qui a vu le jour le 1er janvier 2019.

A ce titre, et à votre demande, vous pouvez bénéficier du portage de repas a domicile.

Le service de portage de repas est désormais organisé par le CIAS Pays basque, en relation avec le CCAS de Hasparren. Afin de répondre aux obligations de la commande publique, le CIAS a lancé un marché public en fin 2021, et il a retenu comme prestataire l'entreprise SUHARI. Ce marché a été conclu pour une année, reconductible trois fois, et il prendra effet au 1^{er} Mars 2022.

A partir de cette date, voici les modifications qui seront introduites dans le service :

La livraison des repas sera organisée selon 4 livraisons hebdomadaires, tout en respectant les dates limites de consommation (DLC-4jours) selon la planification qui suit :

Jour de livraison chez vous	Nombre de repas livrés chez vous
Le Lundi	Le repas du Mardi
Le Mardi	Le repas du Mercredi
Le Mercredi	Les repas du Jeudi et du Vendredi
Le Vendredi	Les repas du Samedi, du Dimanche

Vous aurez toujours la possibilité de choisir entre 2 menus, qui intégreront à présent du pain. Le prestataire SUHARI s'est également engagé à introduire dans ses menus des produits issus de fournisseurs locaux, des produits bio, ainsi que des signes officiels de qualité (label rouge, AOC).

La livraison sera à présent assurée par un agent de La Poste (*MAIS NON, pas par Gérard !!!*), qui transportera les repas dans un véhicule frigorifique et les acheminera à l'intérieur de votre domicile.

Vous continuerez de prendre vos commandes auprès du CCAS de Hasparren, au numéro habituel (05.59.70.29.07), et vous pourrez également transmettre chaque semaine votre choix de menu pour la semaine suivante au livreur. Vos doléances seront recueillies lors des enquêtes de satisfaction réalisées annuellement.

La Fibre 64

Quelques travaux ont démarré pour le déploiement de la fibre ; la jonction en enterré depuis le garage de Saint Martin d'Arberoué jusqu'à l'armoire installée à Etxegaraia est terminée. Il reste à relier toutes les maisons. Nous n'avons que peu de renseignements pour la suite des travaux en prévision. Comme évoqué lors de la dernière parution, soyons soucieux de nos lignes téléphoniques en anticipant les coupures dues aux chutes d'arbre car l'ADSL nous rend bien service en attendant.

INFOS DIVERSES / INFORMAZIO DESBERDINAK

ETXEN EGINA

Maider et Nicolas Biscay fabriquent des produits laitiers (au lait de vache) : Yaourts, yaourts à boire, fromage blanc, faisselle et lait, à la ferme BIDEGAINIA.

VENTE DIRECTE A LA FERME BIDEGAINIA

Tous les Samedis matin, à partir de 10heures (sans réservation).
Et possibilité de passer sur semaine en appelant préalablement au 06.74.89.77.00 ou par mail maideretniko@gmail.com)



ASSISTANTES MATERNELLES A SAINT-ESTEBEN

Voici les coordonnées des 2 Assistantes maternelles agréées pour accueillir
Des enfants sur la commune de Saint-Esteben :

Nadia SUZANNE

06.76.81.63.32

Nadia.recalde@orange.fr

Maison Haize Kantua –

426 Garraldako bidea

64640 SAINT-ESTEBEN

Laura PENALVA

06.10.76.37.77

Laura64100@hotmail.com

Maison Habian

91 Heletako errepidea

64640 SAINT-ESTEBEN

VIE ASSOCIATIVE / ELKARTEEN BERRI

ASSOCIATION SPORTIVE SANOKI

« Malgré une année encore une fois compliquée, qui a engendré l'annulation du tournoi pour la deuxième année consécutive, le conseil municipal en a profité pour remettre à neuf SANOKI. L'Association Sanoki tient à remercier la mairie pour sa réactivité, qui lui permettra d'avoir un outil de travail des plus agréables. Dans le but de partir sur une nouvelle dynamique, tous les volontaires sont les bienvenus pour juger, et s'occuper de la restauration des joueurs de pelote.

Un courrier sera envoyé dans toutes les maisons afin de connaître les motivations de chacun. L'Association se réunira durant le mois de Février pour caler l'organisation du tournoi 2022.

Urte berri on deneri !

Le Président, Manu GOYHENETCHE

FORCE BASQUE - Association Arberoue Kirolak / Indar Jokoak

L'Association est composée de villageois et de personnes de villages voisins souhaitant participer aux différentes épreuves de force basque (tir à la corde, lever de paille, lever de charrette, jeu de l'enclume, course au sac, ramassage d'épis de maïs, scie, ...). Les membres de l'association s'entraînent à raison de deux fois par semaine de Décembre à fin Août.

D'ordinaire, le club participe chaque année aux différents championnats de tir à la corde et de jeux de force basque. Arberoue Kirolak propose donc également des animations lors de ses sorties estivales avec une quinzaine de représentations de force basque dans les villes et villages du pays basque et des Landes.

L'année 2021 a pu reprendre malgré de fortes contraintes sanitaires imposées par la gestion du covid-19. Ainsi plusieurs sorties ont pu être effectuées à Bidart, Sare, ainsi qu'à Saint Martin d'Arberoue, dans le cadre des animations estivales.

Le traditionnel festival de Saint Palais a pu se dérouler cette année et notre équipe termine à une très jolie deuxième place au Général.

A noter que l'équipe de Soka-tira a battu cette année en finale l'équipe de Juxue au bout d'un tir interminable de 9 minutes et 12 secondes. Mathieu Aphecette remporte l'épreuve de la charrette malgré une blessure au genou.

La saison 2022 reprendra prochainement au mur à gauche Sanoki, ainsi qu'à la salle Bil Etxea de Saint Martin. Toute personne (homme ou femme) souhaitant découvrir les jeux de force basque, est la bienvenue pour rejoindre Arberoue Kirolak. Le club profite de ce mot pour remercier les 2 municipalités pour leur accompagnement.

Renseignements et Infos :

CO-PRESIDENTS : Emile ETCHEPARE (06.74.63.13.46) / Alain APHECETTE (06.65.62.07
Nicolas ELISSALDE (06.50.50.01.85)



Arberoue.kirolak@gmail.com

Page Facebook du club : <https://www.facebook.com/Arberoue-Kirolak-Erberua-Kirolak-Force-Basque>.

Association des Chasseurs

AICA BIAK BAT de Saint-Esteben / Saint Martin d'Arberoue

Quelques lignes pour informations sur notre activité au sein de notre association de chasse.

La saison 2021 / 2022 s'est déroulée normalement, sans restriction du au COVID.

Pour ce qui est du sanglier, une baisse des populations (et des dégâts qui vont avec) est à noter. Preuve en est, le nombre de prise est en baisse par rapport à la saison précédente ; malgré tout, la vigilance reste de mise.

Une jolie prise de 5 sangliers a été réalisée le 31 décembre 2021 à Eltzarruze par un superbe beau temps presque estival pour bien finir l'année, et éventuellement avoir un sujet de discussion pour le réveillon ...

Une jolie photo pour immortaliser l'instant :

Pour ce qui est de la fête des chasseurs 2022, nous espérons toujours la réaliser mais ceci dépendra encore une fois de l'évolution du Covid...

Pour clore ces quelques lignes, je vous présente au nom de tous les chasseurs, nos meilleurs vœux pour cette année 2022 !

Petit rappel : pour toutes questions sur l'association, achat de produits transformés à base de chevreuil et sanglier, ou faire part de nuisances occasionnées par la faune sauvage, vous pouvez nous joindre au 06.77.77.85.94 ou au 06.74.94.42.87.



Le président, André BERTHONDE

Association des Parents d'Elèves « HAURRENTZAT »

L'association Haurrentzat est l'association des parents d'élèves des écoles publiques de Saint Martin d'Arberoue et Saint Esteben, regroupées sous forme de RPI.

Pour l'année 2021-2022, le RPI compte 60 élèves : 24 élèves à la maternelle de St Martin d'Arberoue et 36 élèves à l'école primaire de St Esteben.

Cette année encore, diverses activités et animations seront présentées aux enfants via le projet pédagogique des enseignantes. Afin de réaliser et financer les projets des enseignantes, l'APE maintient au mieux les activités qui sont proposées tout le long de l'année :

- ✓ Vente de gâteaux
- ✓ Vente de chocolats PUYODEBAT
- ✓ Goûter de Noël (à l'école sans les parents)
- ✓ Tournoi de mus (23 janvier 2022 -annulé)
- ✓ Vente de plat à emporter (courant mars)
- ✓ Vente de fleurs et plants (mai/juin)

Les recettes des manifestations organisées par l'association permettent de financer les sorties sportives



et culturelles des enfants ainsi que d'acheter des jeux et du matériel pour leur confort et pour contribuer à optimiser les conditions d'apprentissage des enfants des deux écoles.

Tout cela nécessite la volonté et la participation active des parents, leur présence est primordiale pour la réalisation de toutes les manifestations.

L'association en profite pour remercier les parents d'élèves, tous les villageois, les mairies de St Martin d'Arberoue et de Saint Esteben pour leur collaboration lors des actions que nous menons ainsi que pour leur soutien à notre école.

Le bureau est composé de Vanessa BOURDOIS, Clémence GODIN, Anna LABASTIE, Marie-Christine LACROIX, Julien MAAS, et Julie MIREMONT.

Pour toutes informations ou idées, n'hésitez pas à communiquer : apehaurrentzat@gmail.com

Association des aînés / Adin ederrekoen Elkartea

Vu le contexte sanitaire, les activités du Club n'ont pas repris au cours de l'année 2021.

Une Assemblée Générale où tous les retraités de la commune étaient invités s'est tenue au mois de septembre pour le renouvellement du bureau.

Aucune candidature ne s'étant manifestée, il a été décidé la dissolution du club.

Pour cette nouvelle année, nous vous adressons nos meilleurs vœux avec une pensée particulière pour ceux qui connaissent des problèmes de santé, sont hospitalisés, ou sont en maison de retraite.

Urte berri on osagarri on batekin.

Club des Aînés

Comité des Fêtes / Pestak Komitea

Bonjour à vous tous,

Pour commencer le comité des fêtes « Beti Xutik » vous souhaite une excellente année et espère que vos vœux et projets se réaliseront avec succès.

L'année passée, ainsi que la précédente ont été particulières pour tout le monde. Concernant les festivités, nous ne sommes pas un cas isolé, notre comité des jeunes de SAINT-ESTEBEN n'a malheureusement pas pu organiser ses belles et traditionnelles fêtes estivales.

En revanche nous avons eu le plaisir de vous voir nombreux pour la journée de fêtes du 7 Août dernier ; Période où la pandémie nous avait laissé un peu de lest pour pouvoir organiser cette super journée. Nous avons fait tout notre possible pour que tout se déroule pour le mieux.

Nous avons pu partager ensemble un bon repas, préparé par Oyhenar . L'après-midi vous étiez nombreux à vous défier au MUS ! HORDAGO...KANTA !!!!!Et la buvette ne s'est pas désemplie jusqu'à la fin de journée. La soirée s'est poursuivie avec des danses endiablées et le comptoir en a vu de toutes les couleurs. Nous espérons vivement que cette nouvelle année sera différente ! Nous gardons espoir pour que cette crise sanitaire ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Le comité a hâte de vous retrouver et de vous permettre de vous réunir à nouveau. Nous souhaitons avec impatience pouvoir organiser de nouveaux temps forts ensemble.

Allez, on y croit, cette fois ci, c'est la bonne !

Le comité est sur le starting block pour vous concocter des fêtes inédites pour l'année 2022 !

On se dit à très vite !



Le Comité BETI-XUTIK

MUS

Pour le centre de Saint-Esteben, le tournoi de qualification pour le 59ème Championnat de France de MUS débutera le Samedi 12 Février à 20 heures, à la Salle Beti-Xutik.

Les parties se joueront le Samedi soir et si besoin, le Vendredi soir.

Inscriptions auprès de Christian DURRUTY au 06.67.16.64.47, ou sur place, le 12 Février au soir.

Bonne chance à tous !



URTE BERRI ON DENERI !

Comstesteben@wanadoo.fr / 05.59.29.42.31